

La Communauté française s'engage à accroître son budget pour l'enseignement

■ Les syndicats ont vu le gouvernement ce mercredi. Le bilan est positif.

On a eu droit à tous les ministres." Ces quelques mots de Joseph Thonon, secrétaire général de la CGSP enseignement, témoignent aussi bien de sa gratitude que d'un certain soulagement.

Ce mercredi, le gouvernement de la Communauté française recevait les représentants des syndicats de l'enseignement. Ceux-là même dont les instances avaient rejeté les grandes lignes de la réforme du Pacte pour un enseignement d'excellence le mois dernier. La réunion qui s'est tenue pendant une heure était donc capitale pour tenter de recoller les morceaux et renouer la confiance. **Pas de pertes d'emplois**

Face aux multiples conditions déposées par les syndicats pour poursuivre les négociations, le gouvernement s'est engagé sur deux grands points.

Premièrement, il n'y aura pas de pertes d'emplois à la suite du Pacte, a-t-il promis. Certainement y aura-t-il des déplacements de postes, mais pas de licenciements. Deuxièmement, la Communauté française s'engage à faire croître son budget annuel en faveur de l'enseignement au moins ces trois prochaines années. Si en 2014, il était de 7,3 milliards d'euros, il pourrait en 2020 compter 180 millions de plus. Ces derniers chiffres ne sont cependant pas confirmés officiellement.

Quoi qu'il en soit, la rencontre a

été jugée "positive", confirme Joan Lismont pour le Setca-Sel. *"On voit que le gouvernement veut prendre en compte les avis et les inquiétudes remontés de la base."*

Les syndicats n'en resteront pas là pour autant. Ils attendent d'autres précisions. Notamment sur le contenu du tronc commun pluridisciplinaire, et les futures conditions de travail des profs qui devront faire face à des classes plus hétérogènes. Ainsi que sur le projet d'évaluer le travail des enseignants, tout comme l'avenir des écoles du qualifiant. Cette filière, à la suite de la mise en place du tronc commun, sera en effet rabetée à trois ans, ce qui occasionnera la perte d'un nombre non négligeable d'élèves, et ce qui risque de mettre de nombreux établissements en difficulté budgétaire. Les normes définissant leur financement devront donc être revues.

Vers une feuille de route

Les réponses à ces multiples questions posées par les syndicats, c'est le groupe central qui devra les apporter. Celui-ci, composé de ces mêmes syndicats, mais aussi des représentants des réseaux et des associations de parents, s'est réuni la semaine dernière et ce mardi. Il se réunit une nouvelle fois ce jeudi et prévoit une réunion "au finish" le mardi 7 mars.

Son objectif est clair: ce jour-là, il devra présenter au gouvernement une "feuille de route" déployant dans le temps la mise en œuvre des grandes réformes imaginées par le Pacte. Cette feuille

de route devra également intégrer les inquiétudes et conditions exprimées par le terrain.

C'est enfin à la suite de ce document que le gouvernement reprendra la main.

Pour quinze années de réformes

D'ici là néanmoins, l'équilibre sera complexe à trouver. Les inquiétudes du terrain sont diverses et contradictoires. Il suffit de prendre l'exemple de l'évaluation des enseignants pour s'en convaincre. Défendue par les pouvoirs organisateurs, elle est redoutée par les syndicats.

"Il faudra donc en arriver à des arbitrages sans détricoter la cohérence de la réforme. Mais sans braquer non plus une partie des acteurs. Si on n'a pas tout le monde dans la barque, on peut dire au revoir au Pacte", confie un membre du groupe central.

"Il faudra aussi convaincre le gouvernement, poursuit un autre. Car s'il investit dans la réforme, il attend des retours sur investissement. D'ici dix ans, il est espéré que la diminution des redoublements engendre des économies. Même si ce n'est pas le but premier."

"Quoi qu'il en soit, nous voici partis pour quinze ans de réformes et de négociations. Tout ne sera pas décidé et planifié le mardi 7 mars, mais la feuille de route qui y sera présentée sera importante", assure Joan Lismont. *"Certains débats seront costauds, mais le climat reste bon. Nous n'avons pas encore besoin de psychothérapeutes pour nous aider à dialoguer"*, conclut Etienne Michel, directeur général de l'enseignement catholique.

BdO

Les deux alcootests positifs de la ministre ne devraient pas abîmer son image

C'est le genre de "Une" qui fait du bruit. Ce mercredi matin, les journaux Sudpresse révélaient que Marie-Martine Schyns avait été contrôlée positive à l'alcootest à deux reprises. Une fois le 26 mars 2016, et une autre fois le 14 janvier 2017 à Battice, alors que la ministre rentrait d'une soirée. Une information judiciaire a été ouverte au parquet général de Bruxelles. Pour autant, la ministre a plutôt bien géré sa communication "de crise". Elle a reconnu ses torts et n'a pas cherché à se placer au-dessus des lois. Son parti a adopté le même ton. *"Marie-Martine sait qu'elle a une responsabilité plus lourde que quiconque, a réagi le président du CDH Benoît Lutgen. Elle doit donc faire en sorte que ça ne se reproduise plus jamais."*

"C'est une affaire qui devrait rester un épiphénomène, commente de son côté le politologue Jean Faniel, le directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp). Si l'affaire en reste là, cela ne devrait pas amoindrir son poids politique. Cela ne devrait pas non plus affecter le Pacte qui n'a pas eu besoin de cet événement pour être débattu."

BdO